

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie

REGION DE L'ADAMAOUA

DEPARTEMENT DE LA VINA

COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE

VILLE DE NGAOUNDERE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace –Work- fatherland

ADAMAWA REGION

VINA DIVISION

NGAOUNDERE CITY COUNCIL

NGAOUNDERE CITY

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO /CUN/CIPM-AI/2026 DU 10 FEV 2026, POUR LES TRAVAUX DE Éclairage par lampadaires solaire dans certaines localités de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré en (2) deux Lots.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement et l'amélioration de la consommation des crédits d'investissements, le MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERE, lance un **appel d'offre national ouvert** pour **Éclairage par lampadaires solaire dans certaines localités de la communauté urbaine de Ngaoundéré en (2) deux lots**, (*Achat du matériel pour maintenance de l'éclairage public de la ville (lot 1 et Extension de l'éclairage public dans la ville de Ngaoundéré (Lot 2),*

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

Pour l'essentiel de chaque lot, les différents postes et tâches du devis estimatifs et quantitatifs y compris toutes sujétions et améliorations validées par l'ingénieur du marché.

2 Le diagnostic des réseaux ;

-L'évaluation des coûts des opérations d'entretien et de réhabilitation des réseaux sur la base des prix unitaires en vigueur ;

-Le remplacement des lampes ;

-Le remplacement des ballasts ;

-Le remplacement des amorceurs ;

-Le remplacement des candélabres ou portillons ;

-La réfection des candélabres ou portillons ;

-La réfection des semelles de candélabres ;

-La pose, de la surveillance et réfection des coffrets ;

-La réfection des automatismes d'allumage et d'extinction ;

-Le dépannage/réfection/construction des réseaux d'éclairage public ;

-Le maintien permanent des réseaux en bon état de marche ;

-La fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux concernés d'éclairage public;

-La surveillance quotidienne du réseau concerné pendant la durée du contrat ;

-La fourniture mensuelle des données statistiques des réseaux d'éclairage public vérifiées, par le maître d'œuvre ;

- Et toute autre opération nécessaire pour le maintien en bon état de fonctionnement des réseaux d'éclairage public.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 (deux) lots tels que définis en objet.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

lot 1 : quarante millions (40 000 000) Francs CFA.

lot 2 : quarante-cinq millions (45 000 000) Francs CFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :

lot 1 : trois (3) Mois

lot 2 : trois (3) Mois

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égale conditions aux entreprises camerounaises ayant une expérience avérée dans le domaine Éclairage par lampadaires solaire.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le fonds propres, de l'exercice 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire

lot 1 : 22110

lot 2 : 220150

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est En ligne : la procédure de passation est en ligne exclusivement à travers COLEPS à l'adresse <https://www.marchespublics.cm>

Toutefois, lorsque les deux possibilités sont ouvertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à :

lot 1 : deux cent mille (200 000) Francs CFA ;

lot 2 : deux cent vingt-cinq mille (225 000) Francs CFA;

et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine De Ngaoundéré, sis à l'immeuble Siège de la Communauté Urbaine De Ngaoundéré à maire de la ville de ngaoundéré, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine De Ngaoundéré dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de soixante mille (60 000) Francs CFA, payable /la recette technique.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

- a. Dans le cas où le mode de soumission indiqué à l'article 8 ci-dessus est en Ligne ou Mixte
- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou toute autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le ____/____/____ à ____ h 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO /CUN/CIPM-AI/2026 DU 10 FEV 2026, POUR LES TRAVAUX DE Éclairage par lampadaires solaire dans certaines localités de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré en (2) deux Lots.

*(Achat du matériel pour maintenance de l'éclairage public de la ville (lot 1 et Extention de l'éclairage public dans la ville de Ngaoundéré (Lot 2)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Tout candidat devra présenter la copie de la quittance d'achat du Dossier d'Appel d'Offres dont l'original est dans l'Offre.

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non-production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en **un** temps aura lieu le ____/____/____ à ____ h 00 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Maire De La Ville De Ngaoundéré, situé à / au Salle Des Délibérations De La Commission, Sise A La Communauté Urbaine

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

[L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres].

14.1 Formulation des rabais par les soumissionnaires (tous les DAO et DC).

- Pour être admis, les rabais doivent être mentionnés en lettres et en chiffres, dès l'ouverture des plis.
- Le rabais manuscrit (ou présenté avec une saisie différente du reste de l'offre du soumissionnaire) ne sera pas accepté.

La preuve du rabais consenti par un soumissionnaire doit être jointe au procès-verbal d'ouverture des plis et au rapport de la SCA

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission, timbrée, accompagnée du récépissé de la CDEC ou non-conformité de celle-ci à l'ouverture ;
- De la non -production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée ; non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- De l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- La note technique inférieure à 25/29 soit 80%

15.2 Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- I. Présentation **(02 critères)**
- II. Les preuves d'acceptations des conditions du marché **(01 critère)**
- III. Méthodologie **(05 critères)**
- IV. Offre financière **(02 critères)**
- V. CCAP et Cahier des Spécifications Techniques (CST) paraphés sur chaque page et signés à la dernière page avec la mention « lu et approuvé ».
- VI. De l'absence ou non-conformité de l'attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée ou le récépissé de dépôt du dossier de demande de catégorisation ; **(21 critères)**

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les

critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine De Ngaoundéré, téléphone : (00237) 22 25 17 99 ou en ligne sur la plateforme **COLEPS** aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la **CONAC** au numéro **1517**, l'Autorité chargée des Marchés Publics (**MINMAP**) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'**ARMP** ou le **MO/MOD** au numéro (00237) 22 25 17 99.

Ngaoundere, le **10 FEV 2026**

MAIRE DE LA VILLE DE NGAOUNDERE

Copies :

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP ;
- MINMAP / ADAMAOUA ;
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant ;
- Président CPM concerné ;
- Affichage chrono.





TENDER NOTICE

NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT /AR/CUN/TB 2026 of **10 / FEB 2026**
for Solar street lighting In certain locations of the Ngaoundere City Council in (2) two Lots.

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the implementation of its development policy and improvement in the consumption of investment credits the City Mayor Of Ngaoundere Council hereby launches an invitation to open national invitation to tender for City Mayor Of Ngaoundéré Council for solar street lighting in certain locations of the ngaoundere city council in (2) two lots; (*Extension of public lighting in the city of Ngaoundéré (Lot 2),*)

2. Nature of works

Works comprise especially

1. Studies and picketing,
2. Excavation in rocky ground,
3. Setting up chandeliers

3. Tranches/Allotment

The works are subdivided into tranches and /or lots defined here below : 2 (two)

4. Estimated cost

The estimated cost of the operation following preliminary studies is :

lot 1 : forty million (40 000 000) Francs CFA.

lot 2 : forty five million (45 000 000) Francs CFA.

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner or Delegated Project Owner for the execution of works subject of this invitation to tender is

lot 1 : three (3) Month

lot 2 : three (3) Month

calendar months. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian companies with proven experience in the field: Other Infrastructures.

7. Funding

The works under this invitation to tender shall be financed by fonds propres, of the 2026 financial year; Budget Head No.

lot 1 : 22110

lot 2 : 220150

8. Bidding method

The mode of submission selected for this consultation is ON LINE : The submission procedure is entirely online via the COLEPS platform at <https://www.marchespublics.cm>.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of

lot 1 : two hundred thousand (200 000) Francs CFA;

lot 2 : two hundred thousand five (225 000) Francs CFA;

and valid up to thirty (30) days beyond the initial date limit of the validity of bids. The absence of the bid bond issued by a first-rate bank or financial body of first category authorised by the Minister in charge of Finance to issue bonds for public contracts shall lead to the immediate rejection of the offer. A bid bond submitted but that does not have any relation with the consultation concerned shall be considered as absent. The bid bond presented by a tenderer at the bid opening session shall not be accepted.

10. Consultation of Tender File

The hard copy of the file may be consulted free of charge during working hours in the services of the PO/DPO at Mayor's Secretariat Of The City Of Ngaoundéré as soon as this notice is published.

It may equally be consulted **online on the COLEPS platform** at the following addresses: <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armac.cm) or on any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

11. Acquisition of tender file

The hard copy of the file may be obtained from Mayor's Secretariat Of The City Of Ngaoundéré as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of 60 000 (sixty thousand) CFA Francs, payable at municipal

It is equally possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge through the addresses indicated above. However, online submission is subject to the payment of Tender File purchase fees.

12. Submission of bids

a. In the case where the submission method indicated in Article 8 above is Offline or Mixed

- For offline submissions, each offer, drafted in French or English, in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must be submitted to the Internal Public Procurement Structure located at / in Mayor's Secretariat Of The City Of Ngaoundéré, no later than ____/____/____ at ____ h 00 local.

b. In the case where the submission method indicated in Article 8 above is Online or Mixed

- For online submissions, the offer must be submitted by the bidder on the COLEPS platform or any other official electronic communication means specified by the contracting authority no later than ____/____/____ at ____ h 00. A backup copy of the offer recorded on a USB key or CD/DVD must be submitted in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the above-mentioned statement within the specified deadline.

And should carry the indication:

**NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°008/ONIT /AR/CUN/TB 2026 of ____/____/____
for Solar street lighting in certain locations of the Ngaoundere City Council in (2) two Lots.**

(Extension of public lighting in the city of Ngaoundéré (Lot 2),)

"To be opened only during the bid-opening session"

File size and format

For online submission, the maximum sizes of the documents that will transit on the platform and constitute the tenderer's offer are the following:

- 5 MB for the Administrative file;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

The following formats are accepted:

- PDF format for text documents;
- JPEG for images.

The applicant shall make sure that he uses compressing software to possibly reduce the size of the files to be transmitted.

13. Admissibility of bids

The administrative documents, the technical offer and the financial offer must be placed in separate envelopes and submitted in a sealed envelope.

The Project Owner shall not accept:

- Bids bearing information on the identity of the tenderers;
- Bids submitted after the closing date and time for submission of bids;
- Envelopes without indication on the identity of the Invitation to Tender;
- Bids non-compliant with the bidding mode;
- Failure to comply with the number of copies specified in the RPAO or offer in copies only;

Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of **Finance to issue bonds for public contracts or the failure to comply with the model documents of the Tender File shall lead automatically to the rejection of the bid without any other procedure.** A bid bond submitted but not relating to consultation concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted. All candidates must present a copy of the purchase receipt from the Tender Document, the original of which is in the Offer.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase and shall take place on ____/____/____ at ____ h 00 o'clock by the Tenders Board attached to the City Mayor Of Ngaoundere Council in the Hall Of The Commission's Deliberations, At The Urban Community

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations of the invitation to tender. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48(forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

[The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File].

14.1 Formulation of discounts by bidders (all DAOs and DCs).

- To be admitted, the discounts must be mentioned in letters and figures, upon opening the envelopes.
- The handwritten discount (or presented with an entry different from the rest of the bidder's offer) will not be accepted.

Proof of the discount granted by a bidder must be attached to the bid opening report and the SCA report.

15. Evaluation criteria

15.1 Eliminary criteria

The eliminary criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminary criteria include:

- The absence of the stamped submission bond, accompanied by the receipt from the CDEC or non-compliance thereof upon opening;
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years ;
- Absence of own or hired minimum equipment (to be specified by the Project Owner);
- A technical score lower than 21points out of 26, or 80%, referring to the qualification threshold for technical offers;
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE) ;
- -

15.2 Essential criteria

Essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and the technical capacity of candidates to execute the services subject of the tender. They should be determined depending on the nature and the content of the services to be executed.

It is necessary to clearly specify the modalities for validating a criterion from the number of sub-criteria to be respected

- The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:
- Presentation of bid (02 critères) ;
 - Methodology. (05 critères).
 - The absence or non-compliance of the categorisation certificate or the copy of the decision-making public the classification in a given category or the receipt for submission of the categorisation application file;
 - Have a project from year n-1, still in progress due to the company;

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed

17. Maximum number of lots

A candidate may tender for one or several lots, but cannot be awarded more than A bidder may be awarded A maximum of (1) one lot(s) lots.

In the event a bidder is the lowest bidder for more than A bidder may be awarded A maximum of (1) one lot(s) lots, the Project Owner or Delegated Project Owner shall award the lots to the said bidder in accordance with the conditions provided for in the RPAO

18. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for [Indicate the duration between 60 and 90 days] from the initial deadline set for the submission of bids.

19. Further information

Additional information may be obtained during working hours from Mayor's Secretariat Of The City Of Ngaoundéré or **online on the COLEPS platform** via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

20. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP or the PO/DPO on (00237) 22 25 17 99.

Ngaoundere, on the 10 FEB 2026

CITY MAYOR OF NGAOUNDERE COUNCIL

Copies :

- Authority in charge of Public Contracts (MINMAP);
- ARMP ;
- MINMAP / ADAMAOUA ;
- Project Owner or Delegated Project Owner concerned, if applicable;
- Chairperson of the T B concerned;
- Notice board/file.

